

C. LEMOING  
Licencié ès-sciences

# Le premier vol sans moteur vers 1806 à Angoulême

« Le grand oiseau prendra son  
vol, l'homme sur le dos du  
grand Cygne emplira l'Univers  
d'étonnement, emplira les li-  
vres de son nom immortel.  
Éternelle gloire au nid où il  
est né. »

LÉONARD DE VINCI.

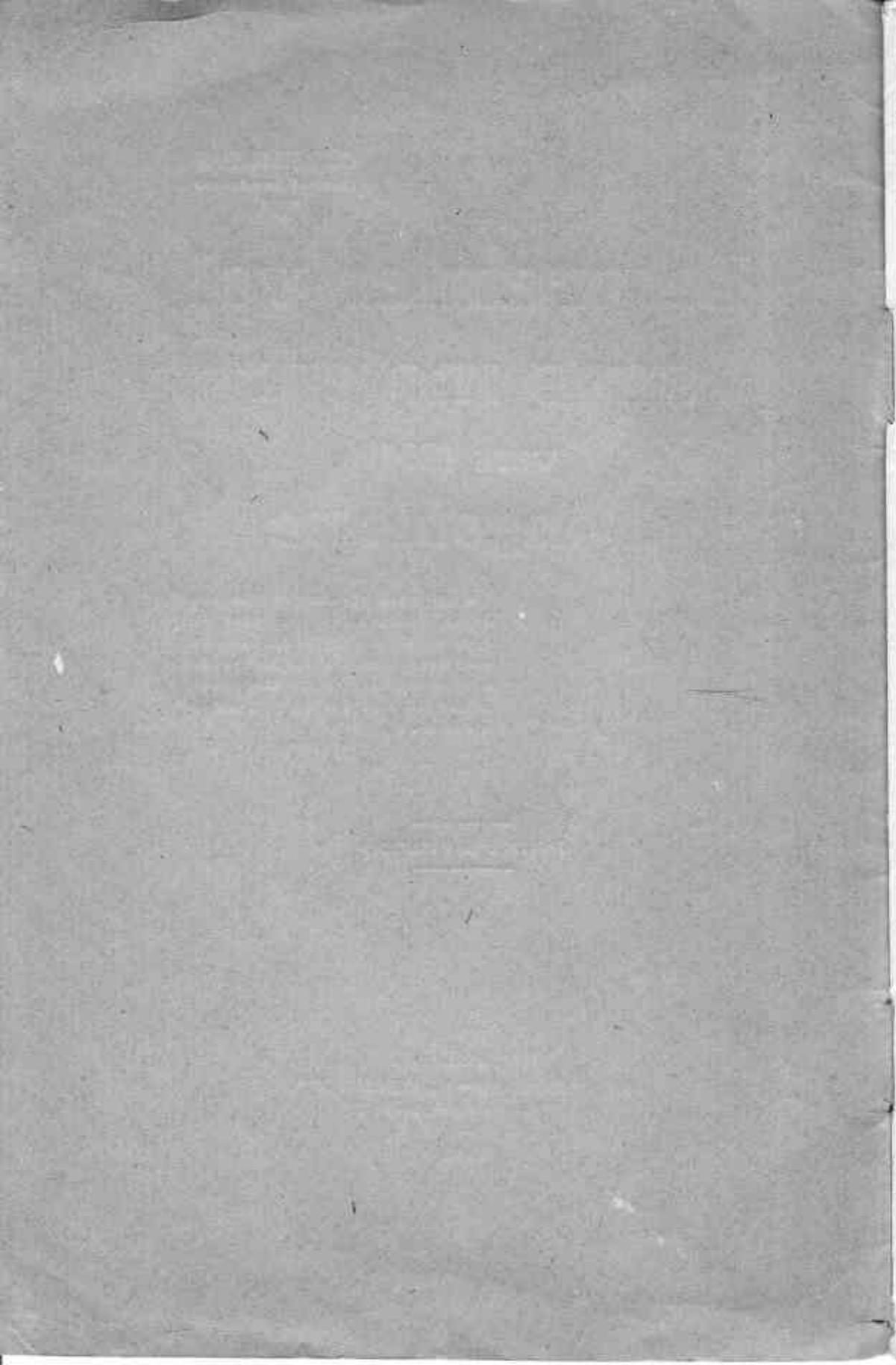
---

PRIX : 5 Francs

---

ANGOULÈME  
IMPRIMERIE DE " LA CHARENTE "   
5, Rue de Périgueux, 5

1931



## Le premier vol sans moteur

---

*ÉTUDE HONORÉE D'UNE SUBVENTION  
DU  
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE*

---

C. LEMOING  
Licencié ès-sciences

# Le premier vol sans moteur

vers 1806

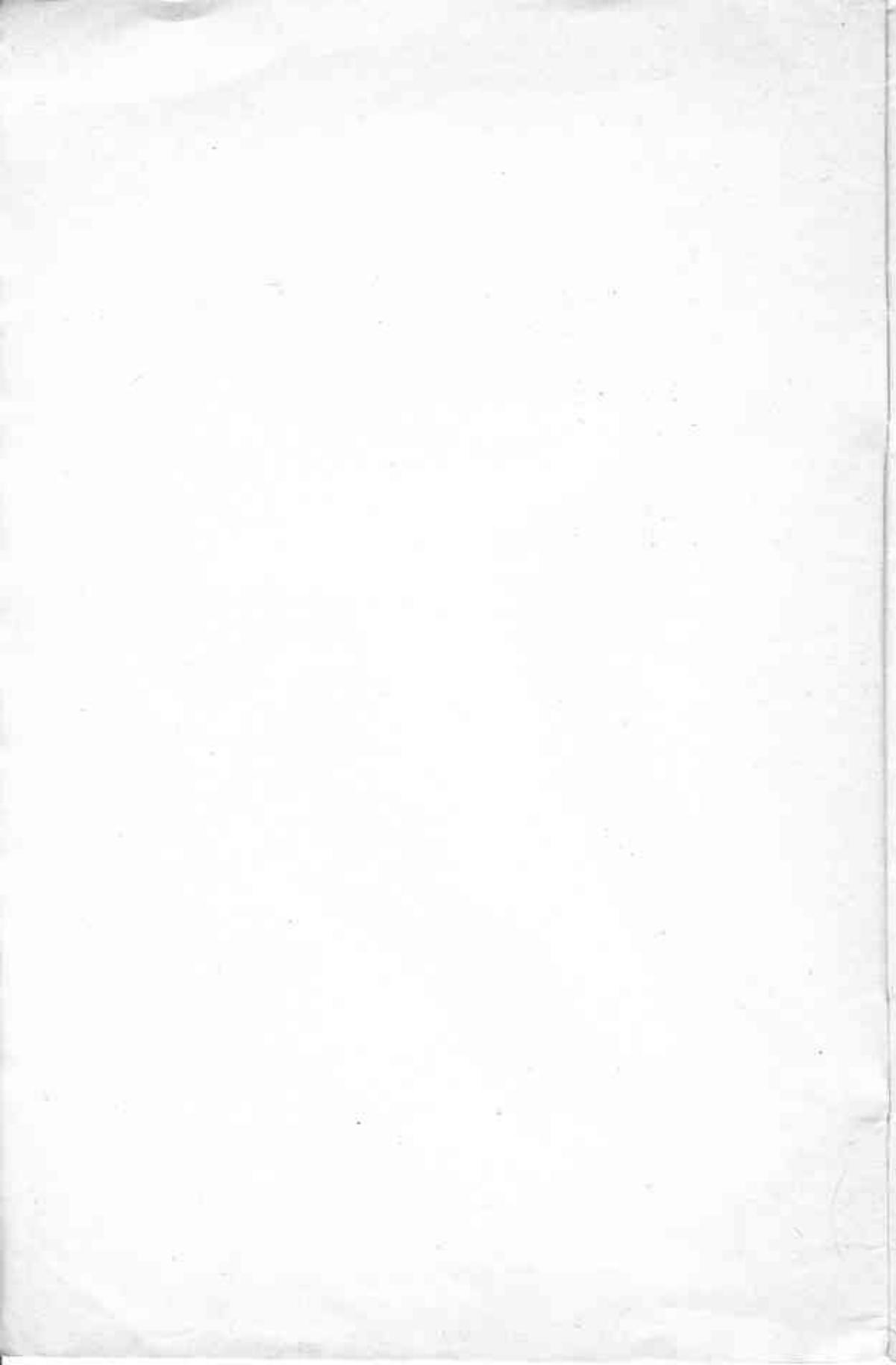
## à Angoulême

« Le grand oiseau prendra son  
vol, l'homme sur le dos du  
grand Cygne emplira l'Univers  
d'étonnement, emplira les li-  
vres de son nom immortel.  
Éternelle gloire au nid où il  
est né. »

LÉONARD DE VINCI.

ANGOULÈME  
IMPRIMERIE DE " LA CHARENTE "   
5, Rue de Périgueux, 5

1931



A MONSIEUR MOITESSIER,  
*Préfet de l'Eure.*

*Monsieur le Préfet,*

*Dès que je vous ai indiqué, il y a de cela près de deux ans, quel document j'avais trouvé dans les Archives départementales de la Charente, vous avez bien voulu m'encourager à rechercher les preuves d'un événement qui pouvait être de première importance au point de vue de l'histoire de l'aviation.*

*Vous avez assisté, avec une sollicitude dont je vous suis profondément reconnaissant, à l'évolution progressive d'un travail qui devait établir l'historicité du premier vol sans moteur à Angoulême au début du xix<sup>e</sup> siècle.*

*Grâce aux subventions que vous avez bien voulu me faire accorder, cette petite étude voit enfin le jour.*

*Permettez-moi de vous l'offrir en hommage de sincère gratitude.*

C. LEMOING.



## PRÉFACE

---

*Cher Monsieur,*

*Vous me dédiez votre ouvrage « Le premier vol sans moteur vers 1806 à Angoulême », en reconnaissance, dites-vous, des encouragements que je vous ai donnés; et vous évoquez le jour où vous m'avisiez de la découverte que vous veniez de faire aux Archives départementales de la Charente.*

*Vous aviez à peine commencé votre exposé que déjà ce n'était plus le Préfet qui vous écoutait : le vieux pilote l'avait remplacé; et mon cœur vibrat en communion avec le vôtre : vous alliez peut-être pouvoir faire la preuve que le Père du Vol à voile n'était pas l'Allemand Lilienthal, comme on s'accordait à le reconnaître après les expériences de 1889, mais un Général français qui avait accompli sa prouesse en 1806, en dépit des 76 ans qu'il comptait alors.*

*Quel orgueil pour notre aviation; quel stimulant !*

*Comment ne vous aurais-je pas engagé de toute mon âme à établir l'événement ? Mais je prêchais un converti; vous aviez compris avant moi l'intérêt considérable qu'une certitude aurait non seulement pour la petite patrie à laquelle j'appartenais alors avec vous et qui avait donné le jour au général Resnier, mais aussi pour la Nation tout entière.*

*Avec quelle admirable ardeur vous vous êtes mis à la besogne ! N'ayant pas été témoin de votre travail, je n'ai qu'une faible idée de ce que vous avez entrepris pour arriver à la vérité, des difficultés avec lesquelles vous avez été aux prises et de la force de caractère qui vous a été nécessaire pour les vaincre. Comme vous veniez cependant de temps à autre me dire où vous en étiez, ce*

que vous aviez trouvé, ce que vous désiriez encore recueillir comme pièces à conviction, j'ai eu un aperçu de la somme d'efforts que vous avez dépensés; elle est prodigieuse, et le Chartiste le plus appliqué, le plus persévérant, le plus tenace se fût maintes fois abandonné au découragement.

Mais votre cœur est haut placé; sans connaître de lassitude, méprisant les déceptions, vous avez, parce qu'il s'agissait d'enrichir d'un fleuron la couronne de gloire de la France, marché vers votre but avec toute la flamme ardente de votre patriotisme.

Les recherches décevantes dans l'entassement des Archives départementales, les longues journées sans résultats passées à remuer les livres de la Bibliothèque municipale, où vous avez eu la splendide patience de compulsé même tous les « Registres des faits divers » des dix premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, des démarches sans nombre pour avoir les collections de journaux de l'époque, les sollicitations auprès des habitants dont les descendants avaient été les contemporains du Général, et le nombre d'heures perdues à respirer fièvreusement la poussière des vieux papiers de leurs greniers, les courses inlassables dans les communes où pouvaient vivre d'arrière-petits-neveux du vieux célibataire qui, avant l'année 1800, avait voulu doter notre Armée d'un régiment d'aéronautique, une correspondance volumineuse pour tenter d'obtenir un détail qui grossirait votre dossier, l'indifférence qui, la plupart du temps, accueillait votre foi, rien ne vous a rebuté.

Vous tenez aujourd'hui votre récompense; le vol à voile a révolutionné le monde; grâce à vous, nous savons aujourd'hui qu'un Français l'avait réalisé plus de 80 ans avant qu'on en parlât; et vous avez ainsi ajouté une page lumineuse au Livre d'Or où s'inscrit le génie de notre race. Vous faites reluire nos ailes glorieuses d'un éclat nouveau et nous donnez une raison de plus de vouloir que notre Aéronautique soit la favorite du Ciel.

Vous oublierez les douleurs de l'enfancement laborieux auquel vous vous êtes volontairement condamné en songeant que le Pays va vous saluer comme un de ses meilleurs serviteurs.

Pierre MOITESSIER.

# LE PREMIER VOL SANS MOTEUR

**vers 1806**

---

Lorsqu'on cherche à établir l'exactitude ou les modalités d'un événement de l'époque révolutionnaire qui ne se rapporte pas directement à la politique intérieure ou extérieure de cette époque si trouble de l'Histoire de France, on se heurte à des difficultés, voire à des impossibilités d'ordres variés.

Pour affirmer l'historicité d'un « fait divers », il faut s'appuyer sur des documents écrits de l'époque ou d'une époque très voisine ou sur les traditions familiales.

Or les documents écrits peuvent n'avoir pas la multiplicité qu'on leur souhaiterait.

En effet, on ne connaît généralement les faits qui se sont déroulés dans un pays que par les rapports officiels, les journaux, les lettres échangées entre contemporains ou les relations qu'une génération toute proche des événements a établies.

Pendant la période révolutionnaire proprement dite et pendant le règne de Napoléon I<sup>er</sup>, si les rapports officiels sont assez copieux, ils se réfèrent

tous ou à peu près à des événements de l'Histoire générale ou locale se rapportant de très près à la politique. Le bouleversement profond et sanglant qui fit passer la France de la Monarchie à la République, puis à l'Empire, a tellement absorbé les préoccupations de tous que rien ou à peu près n'existe en dehors de cela; tous les yeux sont tournés vers Paris dont le rayonnement se teinte du feu rouge des incendies et du sang des victimes, ou vers les frontières d'où nous viennent, mêlés au fracas des canons qui tonnent, les fanfares des trompettes et les chants de victoire de nos armées. Et ce rayonnement est si formidable qu'il fait fermer les yeux à tout ce qui n'est pas lui ou en relation directe avec lui, et cette *Marseillaise* qu'entonnen nos soldats républicains, en haillons mais victorieux, et plus tard nos armées impériales, est si prenante, si assourdissante, que les bruits tout proches ne sont point entendus.

Auprès de ces apothéoses parfois contradictoires, mais toujours grandioses, que peut être un « fait divers », pour intéressant qu'il soit ? Aux yeux des contemporains, une expérience n'est toujours qu'un essai, même si elle est réussie; cela devient un simple amusement si la réussite n'est pas aussi parfaite qu'on le pouvait souhaiter ? Et les grands hommes d'un jour, en province, sont bien peu de chose à côté des génies d'ordre ou de désordre dont la voix soulève les foules à Paris et les jette dans la mêlée de la guerre civile ou dans la lutte pour la grandeur du pays. Et ces inventeurs, ces savants, ces précurseurs que la province lointaine a produits, qui donc les ferait connaître ? qui les couvrira de gloire ?

Les journaux de province, rares à l'époque révolutionnaire, ont vite disparu faute de liberté. Cette fameuse liberté de la presse, que les Droits de l'Homme ont proclamée en 1789, a subi de telles

atteintes que nul écrit ne paraît plus en dehors des Bulletins administratifs. Dans les Archives de la Charente, nulle trace de journaux de 1794 à 1814. Le *Journal Patriotique de la Charente*, édité à Angoulême par Trémeau en 1792 et 1793, a cessé de paraître<sup>(1)</sup>. Le *Journal de la Charente*, hebdomadaire, qui paraît très peu de temps sous format in-8, a été supprimé en 1800 « par mesure générale » et ne reparaîtra qu'en 1814. Pendant la période sanglante de la Révolution, alors que la guillotine siège en permanence sur la place du Mûrier, que le représentant du peuple, tout-puissant despote local, Romme, se promène en ville avec une guillotine en miniature comme épingle de cravate, qui donc oserait censurer par des écrits les décisions du Comité de Salut Public. Qui, dans une province où presque tout le monde se connaît, prétendrait conserver la liberté d'écrire ce qu'il pense au risque de perdre la vie ? Et lorsque Bonaparte monte sur le trône, qui pourrait impunément éléver la voix pour réclamer une liberté de penser et de parler qui serait vite payée par la déportation. Les journaux ont disparu, et, en 1807, le préfet de la Charente, M. Rudler, peut écrire dans une lettre datée du 7 juillet 1807 au Conseiller d'Etat chargé du 2<sup>e</sup> arrondissement de la Police générale :

« J'ai l'honneur de vous informer, en réponse à votre lettre du 28 juin dernier, qu'il n'existe aucun journaliste dans ce département, qu'il s'imprime seulement sous mes ordres un Bulletin administratif qui paraît le samedi de chaque semaine... (2). »

Et ce Bulletin n'existe que depuis le mois d'août

1. La collection de ce journal éphémère, collection unique à ma connaissance, se trouve dans les Archives départementales de la Charente, à Angoulême.

2. Archives de la Charente, K. 22 1/2, n° 29.

1806. De 1794 à 1806, aucune trace de journaux locaux dans les Archives départementales de la Charente, dans les Archives de la Ville d'Angoulême, dans les collections des érudits angoumoisins. Aucune trace de journal charentais à la Bibliothèque Nationale, à Paris, avant 1828. Un érudit angoumoisin, l'aimable savant qu'est M. Biais, possède, à ma connaissance, une des plus anciennes collections, malheureusement incomplète, du *Journal de la Charente*; elle débute en 1814, après qu'est intervenu le nouveau décret rendant à la presse une certaine liberté.

Donc, aucun journal local n'existe en Charente pendant la Grande Révolution, le Consulat et l'Empire. De 1806 à 1814, on ne trouve que des Bulletins administratifs. C'est seulement à l'époque où l'Aigle Impériale, une aile cassée, aura un dernier sursaut de vie, que les journaux reparaitront pour souhaiter le retour du « Maître » ou se réjouir de la chute du « Tyran ». On ne peut, de 1794 à 1814, chercher des documents pour l'histoire locale que dans les rapports officiels des représentants du peuple, des Maires, des Préfets, de la police. Par malheur, les uns ne visent que l'action de la Révolution en province et la réaction devinée du public, les autres ne s'occupent que de l'administration des intérêts matériels de la ville et de la façon dont l'omnipotence impériale est obéie ou dont les ruines causées par les guerres sont relevées.

Pour copieux et fréquents que soient ces rapports administratifs, ils ne sont intéressants que pour suivre l'évolution des idées de liberté dont l'éclosion violente et turbulente d'abord, la répression complète ensuite, aboutissent avec la Restauration à une reprise d'un développement normal et régulier qui s'épanouira enfin avec la République de 1848.

Ce n'est donc qu'à partir de 1814 que commençera toute une littérature journalistique et privée à laquelle la liberté rendra la sincérité; et l'on verra les gens de province, la sécurité et le calme revenus, quitter des yeux la capitale pour regarder autour d'eux. La Grande Patrie sauvée se reposera de la fatigue des guerres continues; les gens n'écriront plus uniquement pour dénoncer aux Pouvoirs publics un de leurs concitoyens qui ne partage pas les idées gouvernementales. Avec le calme et la liberté reprendra la vie normale de la province dans la marche générale des événements en France. La petite patrie reprendra sa personnalité dans la grande famille sans porter atteinte à l'unité de celle-ci. On verra ce qui se passe au jour le jour et on le dira, et on l'écrira : le journal et les mémoires relateront les petits événements locaux, les faits divers à côté des nouvelles générales. Et c'est dans la lecture de ces mémoires que seront trouvés certains faits divers qui, s'ils n'étaient point passés inaperçus, n'étaient demeurés que dans le souvenir très précis de ceux qui en avaient été les témoins directs ou de ceux qui étaient les fils de ces témoins. Si, pendant la Révolution, quelques lettres privées ont relaté des « faits divers » intéressants, elles ne les ont jusqu'ici notés d'ordinaire que d'une façon parcimonieuse, à condition toutefois que les personnalités en cause ne soient pas trop suspectes au gouvernement établi si on doit les louer, ou pas trop amies des autorités si le blâme glisse sous la plume. On aura préféré faire une louange méritée que de risquer paraître suspect, et s'abstenir d'une critique justifiée que de risquer la prison.

Mais, quand, plus tard, les témoins ou leurs fils se décideront à écrire l'histoire locale de la période révolutionnaire, s'ils ne se basent que sur leurs souvenirs ou les traditions, n'y aura-t-il pas à

craindre que quelques dates ou des détails de moindre importance soient omis qui jetteraient un jour plus précis, plus curieux sur l'événement qu'ils relatent et dont la réalité demeure hors de doute.

C'est un de ces événements, dont la portée, immense cependant, échappa à ses contemporains, qu'il y a lieu de remettre en lumière, parce qu'il est un exemple de ce que peut le Génie français, et parce que l'inventeur a prouvé par des essais personnels concluants ce qui, près d'un siècle plus tard, sera repris par un Allemand, et ce qui, actuellement, vient à l'ordre du jour en France et dans le monde entier : l'aviation à voile, le vol sans moteur.

S'il est admis que l'Allemand Lilienthal qui, en 1889, commença à exécuter ses vols planés, est considéré comme le père du vol à voile, il faut cependant reconnaître que le grand-père de notre aviation est un Français : le général angoumoisin Resnier, qui vécut de 1729 à 1811.

Ce qui a été écrit ci-dessus expliquera les difficultés rencontrées dans l'établissement de l'historicité de ce fait et l'impossibilité dans laquelle on est d'en donner la date exacte. Une telle expérience faite à notre époque, où la photographie et l'électricité favorisent et fixent la documentation rapide, serait, dès le lendemain, connue du monde entier. Mais, il y a 120 ans, il fallait plusieurs jours pour aller en diligence d'Angoulême à Paris, la photographie n'existe pas puisque les découvertes de Niepce et Daguerre ne datent que de 1813, et les journaux avaient suspendu leur tirage. Quoi d'étonnant qu'il ait fallu bien du temps pour retrouver des traces d'une expérience d'aviation, alors surtout que nul ne pensait à ce sport et que les rares essais de vol qui avaient été faits jusqu'alors (en ne parlant évidemment que des essais réels et non

des légendes) n'avaient abouti qu'à des catastrophes et avaient été considérées beaucoup plus comme des essais dangereux d'un amusement inutile, que des expériences scientifiques destinées à doter l'humanité d'un sport nouveau et d'une arme nouvelle.

Nous disons bien « d'une arme nouvelle », car c'est bien là une des idées directrices des expériences du général Resnier. Et c'est ce qui permettra de situer à peu près la date de ces essais d'aviation.

En recherchant, dans les Archives départementales, des renseignements sur les événements météorologiques qui avaient pu se produire à Angoulême pendant la période révolutionnaire, je trouvais dans un manuscrit en huit gros cahiers de Quignon <sup>(1)</sup> le texte suivant :

« 2 février 1811. — Le général Guillaume Resnier, ancien officier municipal et membre de la fabrique de la Cathédrale <sup>(2)</sup>, vient de mourir.

» Le Général de division, qui appartenait au corps du génie, était né à Angoulême; il meurt à l'âge de 80 ans.

» C'est ici le lieu de rappeler qu'en outre de son vote lors du Consulat, qui a déjà été mentionné (vol. 1, p. 352), il s'était fait une réputation d'originalité que ne démentait point en effet sa manière de vivre et certaines aptitudes pour les recherches scientifiques.

» Mais l'excentricité du général Resnier, et ce qui d'abord avait attiré l'attention sur ses actions, provient surtout d'une très patriotique idée, sans doute, mais dont la réalisation n'était pas possible, ainsi du reste qu'en a été le résultat.

» Préoccupé de la situation de la France et de l'Angle-

1. *Notices historiques et anecdotiques sur l'administration de la Ville d'Angoulême, de 1785 à 1885*, par QUIGNON, cahier II, p. 46 à 50. Archives départementales de la Charente.

2. Erreur, le général Resnier fut proposé pour être fabricien, mais ne figure pas sur le Registre de la Cathédrale.

terre, des sentiments contraires des deux nations et des moyens d'arriver à conduire dans ce pays ennemi toute une armée; pensée que Napoléon voulait exécuter lors de la création du camp de Boulogne (*sic*).

» Où l'Empereur n'avait pu réussir, il pensait y arriver en employant au lieu de bateaux, navires ou vaisseaux auxquels les flottes de l'Angleterre opposaient une force supérieure, il avait imaginé de faire une descente en Angleterre au moyen d'un corps d'armée dont chaque soldat, muni d'ailes assez fortes et qui, manœuvrées mécaniquement, permettraient la traversée de la Manche à vol d'oiseau.

» Le général Resnier, dans ce but, avait confectionné lui-même deux ailes en fil de fer assez fort et garnies de plumes de grosses volailles.

» Cet appareil, attaché à la hauteur des épaules, devait fonctionner à la manière des oiseaux qui, étant cependant plus lourds que l'air, se soutiennent facilement à toutes hauteurs; la même facilité devait se produire pour l'homme muni de l'appareil ailé manœuvré par le mouvement des bras et des pieds. Les ailes terminées, le général Resnier en a fait lui-même l'expérience; son essai n'a pas été heureux. Muni de son appareil, il s'élançait (*sic*) du haut du rempart de Beaulieu donnant sur la Charente; il put bien se tenir quelques instants dans les airs, mais bientôt fatigués, ses membres ne pouvant plus agiter les ailes, il vint tomber dans la Charente d'où un batelier, qu'en prévision de son échec il avait eu soin de prévenir, le retira de l'eau près le pont de Saint-Cybard.

» Après avoir apporté certaines modifications au mécanisme de l'appareil ailé, le Général recommença son expérience; cette fois, il put encore se maintenir dans les airs pendant quelques instants, mais, comme la première fois, la force lui manquant pour continuer la manœuvre, il est tombé en plein champ, un peu au-delà de la rivière, et, dans sa chute, se cassa la jambe.

» Remis de cet accident, il ne lui est plus revenu l'idée de recommencer.

» Cependant, ce sujet de faire enlever à l'exemple des oiseaux un objet plus lourd que l'air a été souvent repris et étudié, notamment en ce qui concerne la direction des ballons recherchée par les savants. Mais il n'est venu à personne de reprendre l'idée du général Resnier; il est plus que probable que les expériences qui viennent d'être ici consignées et que la nouvelle génération de la localité ignore pour ainsi dire complètement, n'ont pas eu de

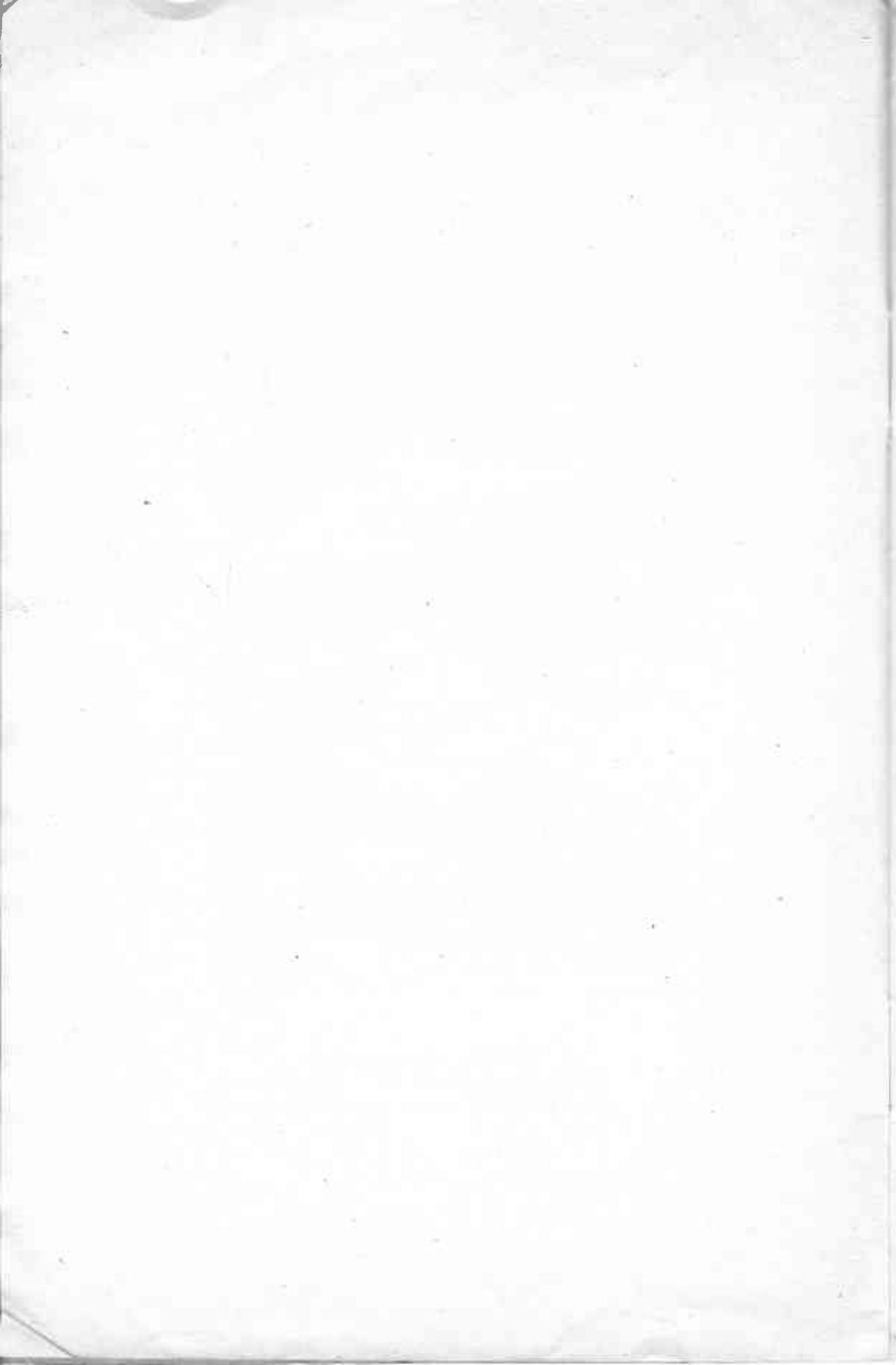




Cliché Otto et Pinot, Paris.

*Extrait des Notes du général Resnier. (Archives du Ministère de la Guerre)*

Q  
non disposer au Comte de l'Isle de la  
contingence au cas ou l'affaire Gouraud n'aurait pas  
de Suspension, et d'arrêter pour l'entretenir  
à demander aux forces de la République.



publicité, l'époque à laquelle elles ont eu lieu en rendait difficile la promulgation, les communications étaient difficiles, les préoccupations très grandes et le journalisme était en nombre bien limité (*sic*) s'occupait fort peu des faits qui pouvaient se passer en province.

» Des armatures en fil de fer, construites par M. le général Resnier, il restait encore quelques débris dans les servitudes de la maison, vers 1820, où des jeunes enfants, dont l'écrivain était du nombre, s'amusaient à en achever la destruction. »

Ce texte, connu de l'un des anciens présidents de la Société Archéologique et Historique de la Charente, le savant M. George, ancien receveur municipal d'Angoulême, lui avait servi pour écrire dans le journal *La Charente*, du 18 janvier 1909, un article intitulé : « Essais d'aviation à Angoulême vers 1800 ».

Le distingué archiviste de la Charente, M. Burias, m'a signalé dans le fonds charentais de la Bibliothèque municipale d'Angoulême une brochure intitulée : *Le général charentais Resnier de Goué, premier aviateur du xix<sup>e</sup> siècle*. Cette plaquette, écrite par le sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe Gigon, dont les travaux d'histoire militaire sont justement réputés, avait paru en 1914 dans la revue *Pays d'Ouest*. Elle donne des détails fort intéressants sur la vie militaire et les notes du général Resnier. En particulier, M. Gigon cite la note par laquelle le général en chef Muller, sous les ordres de qui notre Général angoumoisin avait servi pendant la première partie de la guerre d'Espagne, en 1793, donnait son appréciation sur lui : « Goué-Resnier, ex-noble, — l'inventeur des ailes, — ferme, courageux et un puits de science, dit-on, vert<sup>(1)</sup> malgré son âge et remplissant bien ses fonctions. Il a mérité une retraite. »

1. Le texte exact est « sert » malgré son *âge* et non « *vert* » comme le porte le texte d'une copie de cette note.

Voici donc une pièce officielle datant du début de 1794 et répétée le 3 juillet de la même année, qui fait mention d'une invention aéronautique du général Resnier, bien avant la date des essais effectués à Angoulême. Etant encore en service dans l'armée, il est déjà connu comme « l'inventeur des ailes ». Malheureusement, il est impossible de retrouver trace des notes ou mémoires qui expliquent cette appellation. Quant au vol lui-même qui fut exécuté alors que Resnier était à la retraite, M. Gigon en fait mention <sup>(1)</sup> en reproduisant l'article de M. George, c'est-à-dire, en définitive, le passage des *Notices historiques et anecdotiques* de Quignon.

Ces trois documents en leur partie essentielle se résument donc à un seul et sont insuffisants pour prouver l'historicité des essais. Evidemment, il y avait les notes officielles données par le général Muller et conservées dans les Archives du Ministère de la Guerre, mais ce n'apportait qu'une probabilité théorique et non la certitude d'expériences faites et de vols réussis.

*Testis unus, testis, nullus*, dit l'adage de droit. Il fallait donc trouver d'autres preuves.

Or, j'ai pu découvrir un autre texte dans un grand cahier, le *Registræ des faits divers*, qui fait partie de la Bibliothèque du Secrétariat de la Mairie d'Angoulême. Cette deuxième source nous fournit une nouvelle version des vols du général Resnier. Différente du texte de Quignon sur des questions de détail, cette note est formelle sur le fait de l'expérience. Il ne donne pas davantage de date précise, mais, après avoir parlé du vote sur le Consulat à vie, donne les indications suivantes :

« Quelques années après, le général Resnier fit l'essai des

1. *Le général charentais Resnier de Goué, premier aviateur du xixe siècle*, par le sous-intendant militaire GIGON, p. 4.

Devoir être reintégrié. Le Général a écrit quel n°  
d'assimilation que Del Roger a faire à Soubad  
Conduite De ce officier Général, et connue depuis  
de Soubad. Compte pour une note. Connue en entier  
Gauy et Léonard. L'informations del Del C. —  
Femme, Courageuse et compétente. Seconde. Dkt. on.  
Père, malgré son age et n'ayant rien de son frère  
à marier, une rehauté.

Cliché Orry et Photor, Paris.

Extrait des Notes du général Resnier. Copie de la note adressée par le général en chef Muller au Comité de Santé Public.  
(Archives du Ministère de la Guerre).



ailes qu'il avait inventées et au moyen desquelles il pensait qu'on pouvait faire une descente en Angleterre. Elles étaient confectionnées pour la partie mécanique par un habile serrurier nommé Alexis Piron. Leur immense envergure était couverte de fort taffetas ciré. Au premier essai, il s'élancat (*sic*) du rempart près de sa maison dans les terrains inférieurs où se trouve maintenant le jardin public; mais il ne tarda pas à tomber et, dans sa chute, il se cassa une jambe. Rétabli de cet accident et déjà avancé en âge, il tenta une seconde expérience; mais cette fois, son point de départ était le parapet du pont de Saint-Cybard. Il eut un peu plus de succès car ses ailes le portèrent à une cinquantaine de mètres, mais il s'abattit dans la Charente, où des bateliers, placés en observation, vinrent heureusement le retirer sans autre accident. Il est mort à Angoulême le 2 février 1811 (1). »

Enfin, dans *Les Victimes de la Terreur*, le docteur Claude Gigon, qui fut une des gloires angoumoisines de la science, écrit (2) :

« Vers la fin de l'époque révolutionnaire, le capitaine de Champlaurier rentra dans ses foyers et épousa Mlle Victoire Resnier, fille du greffier en chef de la Sénéchaussée d'Angoumois et qui fut maire de cette ville, le 20 décembre 1792. Cette dame était nièce, par conséquent, de ce général Resnier, fort connu encore dans notre cité pour ses essais de mécanique appliquée à la navigation aérienne et qui eut assez de foi dans son œuvre pour se lancer du rempart de Beaulieu, du côté de la Charente, avec son appareil à ailes, qui lui réussit fort mal, puisque, dit-on, il se brisa les jambes. »

Le Dr Claude Gigon, qui naquit le 10 septembre 1811, connaissait donc, par traditions familiales, ces expériences qui avaient donné au Général une personnalité dont le souvenir était encore très vivace dans les milieux angoumoisins vers 1860.

De plus, dans le compte rendu de la séance de

1. Extrait du *Registre des faits divers de la Municipalité d'Angoulême*.

2. *Les Victimes de la Terreur*, par le Dr Claude GIGON (2<sup>e</sup> édition, 1886, p. 57. Bibliothèque de la ville, n° Ch. 295).

la Société Archéologique de la Charente, en date du 17 août 1864, nous trouvons ceci (1) :

Présidence de M. GELLIBERT DES SEGUINS, *président*

« M. Chatenet (2) fait hommage à M. le Président d'un médaillon ovale en bois sculpté représentant le général de division Guillaume Resnier, mort à Angoulême le 2 février 1811, célibataire et âgé de 80 ans. Cet officier général a laissé dans cette ville des souvenirs qui n'ont pas encore entièrement disparu. Il se fit remarquer par l'indépendance de ses opinions politiques sous l'Empire et par la singularité des habitudes de sa vie privée. Il s'occupait avec prédilection de travaux manuels et d'études suivies sur la mécanique. La hardiesse de ses conceptions dans ce genre excita l'étonnement de ses contemporains. Son rêve était de parvenir à s'élever dans l'air et de pouvoir s'y diriger selon son caprice. Il essaya par deux fois, du haut des remparts de Beaulieu, de s'envoler à l'aide d'un appareil qu'il manœuvrait comme font les oiseaux de leurs ailes; mais à la seconde tentative, il tomba près du pont de Saint-Cybard et se fractura une jambe. M. Chatenet pense que la sculpture qu'il présente est l'œuvre du Général lui-même. Au bas du médaillon est gravé en relief le nom du Général, et, dans la partie supérieure, on lit la légende suivante, aussi singulière par son orthographe que par l'allusion qu'elle contient : *L'ami de Dieu qil adore an silance.* »

Les traditions familiales, un demi-siècle après la mort de André-Guillaume Resnier, font donc état des vols.

Il était intéressant de rechercher si, en dehors de ces données dont les divergences de détails prouvent qu'elles sont indépendantes l'une de l'autre, les souvenirs des vieilles familles d'Angoulême n'avaient pas conservé trace jusqu'à ce jour des essais qui illustrèrent le vieux Général en retraite.

En cherchant à établir la généalogie de la famille

1. Extrait du *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1864, p. XL-XLI.

2. M. Chatenet était lithographe à Angoulême et membre titulaire de la Société.



Cliché DELPHY, Angoulême.

*Photographie d'un médaillon en plâtre appartenant  
à la famille Blaïne-Fontenille.*

*Gentilhomme,*

*Signature extraite du Registre des délibérations  
de l'Administration municipale d'Angoulême, tome V.*



Resnier, j'eus la bonne fortune de rencontrer le très aimable M. Henri Bourdin, ancien greffier en chef du Tribunal civil d'Angoulême, qui avait eu l'occasion de parler de la famille de notre héros en une plaquette intitulée : *Le Greffe de la Sénéchaussée et Présidial d'Angoulême, du Tribunal civil et de la Cour d'Assises de la Charente, de 1690 à 1901*. En effet, la famille Resnier fut titulaire de ce greffe pendant 120 ans, de 1690 à 1810. Dans la famille de M. Bourdin, les souvenirs des expériences d'aviation avaient été conservées. Voici le résumé de ces souvenirs qu'il a bien voulu me certifier par écrit le 31 mars 1930 :

« J'ai souvent entendu raconter par ma grand'mère, Mme Bourdin, qui était fille de M. Lefort, payeur général du département de la Charente, à Angoulême, que lorsqu'elle était jeune fille, elle avait assisté, sur la place Beau lieu, à la tentative qu'avait faite le général Resnier de se lancer du haut du rempart pour essayer de planer dans les airs. A cet effet, il s'était fait confectionner, sous sa direction, me disait-elle, un appareil, genre parachute, composé d'une armature en fil de fer, baleines et étoffes de soie ayant la forme d'ailes et même ornémenté de grandes plumes. Cet appareil s'adaptait au corps à l'aide de courroies et pouvait s'agiter comme les ailes d'un oiseau. Au jour choisi par lui, le Général, qui était déjà avancé en âge, mais qui était doué d'une énergie extraordinaire, se lança dans le vide muni de son appareil et alla tomber, après être resté quelques minutes dans l'espace, au bas des rochers de Saint-Cybard. Ceci a dû se passer tout à fait au commencement du siècle dernier. Il y avait ce jour-là une foule de curieux venus assister à cette entreprise un peu téméraire. Mon aïeule qui se trouvait là avait vu M. Resnier au moment où il mettait son projet à exécution. Elle m'avait souvent répété le récit de cet exploit, qui d'ailleurs s'est renouvelé une autre fois, mais elle n'assista pas à cette deuxième tentative. — Signé : BOURDIN Henri, licencié en droit, ex-greffier en chef du Tribunal civil. »

M. George, l'auteur de l'article paru dans la *Charente*, a bien voulu m'écrire la lettre suivante

\*\*\*\*

dans laquelle sont notés des souvenirs conservés dans deux familles angoumoisines : les familles Texier et Martin.

« *Angoulême, 9 avril 1930.*

» MON CHER COLLÈGUE,

» Pour répondre à votre désir, je vous adresse la note suivante :

» Dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, il fut tenté, à Angoulême, une expérience qui laissa une profonde impression sur les habitants, au point que, plus d'un demi-siècle après, on en parlait encore.

» Le général Resnier, qui avait pris sa retraite dans sa ville, préoccupé par les menaces de guerre contre l'Angleterre, cherchait un moyen d'accéder dans leur île puisque la voie des mers nous était interdite.

» Ce Général, considéré comme « un puits de science » par ses chefs, passait aux yeux de ses compatriotes pour un grand original. Il imagina un appareil pour voler, dont il voulut faire l'essai; et du haut de Beaulieu, il s'élança vers la Charente en le faisant fonctionner. Il tomba et se brisa une jambe. Tel est le récit qu'avait raconté à mon père, vers 1880, moi présent, M. Texier, alors receveur municipal d'Angoulême. Ce Monsieur était né vers 1820 et il tenait le fait de ses parents qui avaient assisté à la tentative.

» En lisant ce récit dans les mémoires de M. Quignon qu'il m'avait confiés, j'eus l'idée de faire un article pour le journal *La Charente*; mais, au préalable, j'en causai avec M. Martin, sous-ingénieur des Travaux publics en retraite, qui me dit avoir entendu parler de cette affaire, et même avoir vu l'appareil étant enfant. D'après ses souvenirs, il était en toile, mais il ne put rien me dire du mécanisme pouvant l'actionner. C'est après cet entretien que j'ai rédigé ma note au journal. Veuillez agréer mes salutations. — Signé : GEORGE. »

Enfin, M. Jeandel, secrétaire de la Société Archéologique et Historique de la Charente, m'a écrit, le 19 mai 1931 :

« MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

» Je ne puis vous donner que fort peu de renseignements au sujet de la tentative de vol du général Resnier;

mes documents se bornent au simple témoignage d'une contemporaine : ma grand'mère m'a jadis conté plusieurs fois que le Général s'était lancé, à deux reprises, du haut du rempart; à la première tentative, il était tombé et s'était blessé; à la seconde, il avait pu atteindre la Charente. Je ne me souviens plus des détails que mon aïeule ajoutait, car ces souvenirs remontent à près de 50 ans. — Signé : Ch. JEANDEL, 3, rue Vauban. »

Ces témoignages concordent exactement pour affirmer l'historicité des essais d'aviation exécutés par le général Resnier à Angoulême.

Il était intéressant enfin de rechercher quels souvenirs en étaient demeurés dans la famille même de notre héros. Grâce à l'aide obligeante de M. H. Bourdin, je pus retrouver une arrière-petite-nièce du Général (celui-ci était mort célibataire le 2 février 1811), Mlle Blanc-Fontenille, habitant le château de Malleberchie, à Villebois-Lavalette.

En réponse à une demande de ma part, je reçus de Mlle Blanc-Fontenille une lettre dont voici un extrait :

« Monsieur, si j'ai autant tardé à vous répondre, c'est que je désirais le faire d'une manière précise. Ma grand'mère Blanc-Fontenille nous parlait souvent d'un arrière grand-oncle de sa mère (Mme Bourrut-Lagauterie, née Resnier), qui avait essayé un appareil à voler, du haut des remparts d'Angoulême, et était une première fois tombé dans la Charente d'où on l'avait retiré sans grand dommage. Mais ayant tenté cette expérience une seconde fois, il était tombé au-delà de la Charente et s'était cassé la jambe, ce qui avait interrompu ses expériences.

» Tout enfant, les histoires de l'oncle Resnier nous passionnaient. Il était même question d'un plancher qui montait dans une maison sans escalier. Cette maison devait être située sur le rempart du Midi, tout à côté de Beaulieu (1). »

1. L'histoire de la maison sera indiquée plus loin. D'ores et déjà, il m'a été possible de retrouver cette maison, bien modifiée depuis, mais cependant reconnaissable : c'est celle qui fait le coin du rempart du Midi et de la rue de Beaulieu et porte dans cette rue le n° 113. Elle était bâtie sur un terrain

Et la lettre de Mlle Blanc-Fontenille ajoute cette histoire savoureuse et typique :

« Enfin, il y avait l'histoire de mon arrière grand'mère qui, mise toute jeune au Sacré-Cœur de Poitiers, voyait ses compagnes la délaisser et lui tourner le dos. Une maîtresse l'ayant surprise pleurant pendant une récréation, étonnée de ce chagrin, découvre que la petite fille est tenue à l'écart par ses compagnes. On cherche le motif et l'on apprend qu'une de ces demoiselles passant au parloir a entendu une dame dire : « Vous avez ici » Mlle Resnier, la nièce du Général qui s'est cassé la jambe » en volant... » Tout s'explique, les larmes font place au sourire et mon arrière grand'mère retrouva ses amies.

» Je n'ai jamais, malheureusement, vu ni entendu parler d'un plan de l'appareil. Je crois, hélas ! que l'oncle Resnier était considéré comme un original et que ses expériences n'intéressaient guère sa famille. »

J'estime que ce faisceau de témoignages concordants provenant tous de sources indépendantes les unes des autres est suffisant pour démontrer l'historicité des vols accomplis par le général angoumoisin Resnier. Deux questions se posent, en dehors de la personnalité même de l'acteur, qui ont leur importance : quels sont l'époque probable et le lieu exact des expériences ?

Deux époques peuvent être retenues : l'une entre août 1801 et le 25 mars 1802, l'autre après le 21 octobre 1805.

En 1802, l'état de guerre qui subsistait entre la France et l'Angleterre fut terminé par la Paix d'Amiens (25 mars). Il est donc possible qu'après le premier échec du camp de Boulogne, en juillet 1801, et avant la signature du traité d'Amiens qui,

qui avait appartenu au R. P. Minimes. Etablis à Angoulême sur autorisation accordée par le Chapitre de la Cathédrale, le 2 août 1819, ils liquidèrent leurs comptes le 30 janvier 1776, date à laquelle l'église et les bâtiments claustraux furent vendus au comte d'Artois au prix de 40.000 livres; c'est vraisemblablement au dit comte d'Artois que le terrain fut acheté par André-Guillaume Resnier.

au moins virtuellement, supprimait la haine que se portaient les peuples riverains de la Manche, le Général ait exécuté ses tentatives de vol.

Cependant, il semble que l'époque réelle des expériences doive être repoussée après 1805. En effet, après la rupture de la paix d'Amiens, le premier Consul, devenu l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup>, a repris l'idée d'une descente militaire en Angleterre; la nouvelle et formidable concentration de troupes à Boulogne ne sera rendue inutile que par l'échec de Trafalgar, qui date du 21 octobre 1805. A partir de ce moment-là, l'espoir que cresseront longtemps Bonaparte et le peuple français de porter la guerre sur le sol anglais doit être définitivement abandonné; l'Empereur poursuit alors sa marche glorieuse à travers l'Europe. Ceci rachète cela.

Mais certains officiers et marins ne peuvent se faire à l'idée que le projet dont la réalisation fut si longtemps espérée doit être définitivement mis de côté. Le général Resnier est du nombre de ceux qui cherchent la solution de ce problème : contrebalancer par de l'habileté la faiblesse de notre flotte. Il imagine donc une descente sur la côte anglaise d'une armée dont chaque soldat serait muni d'ailes pour lui permettre de traverser la Manche. Ce ne doit pas être impossible, les soldats de l'Empereur ne chantaient-ils pas *La Descente en Angleterre*, dont les couplets, d'après les mémoires de la reine Hortense, se terminent par ce refrain :

Traverser le Détrroit  
Ce n'était pas la mer à boire (1).

On peut toujours essayer.  
En se reportant au texte du *Registre des faits*

1. *La France Militaire*, t. III, p. 248, 2<sup>e</sup> vol., en note.

*divers* de la Mairie, on trouve, après un mot sur le vote du général Resnier contre le Consulat à vie accordé à Bonaparte, et une description de sa maison, la phrase suivante : « Quelques années après, le général Resnier fit l'essai des ailes qu'il avait inventées et au moyen desquelles il pensait qu'on pourrait faire une descente en Angleterre ».

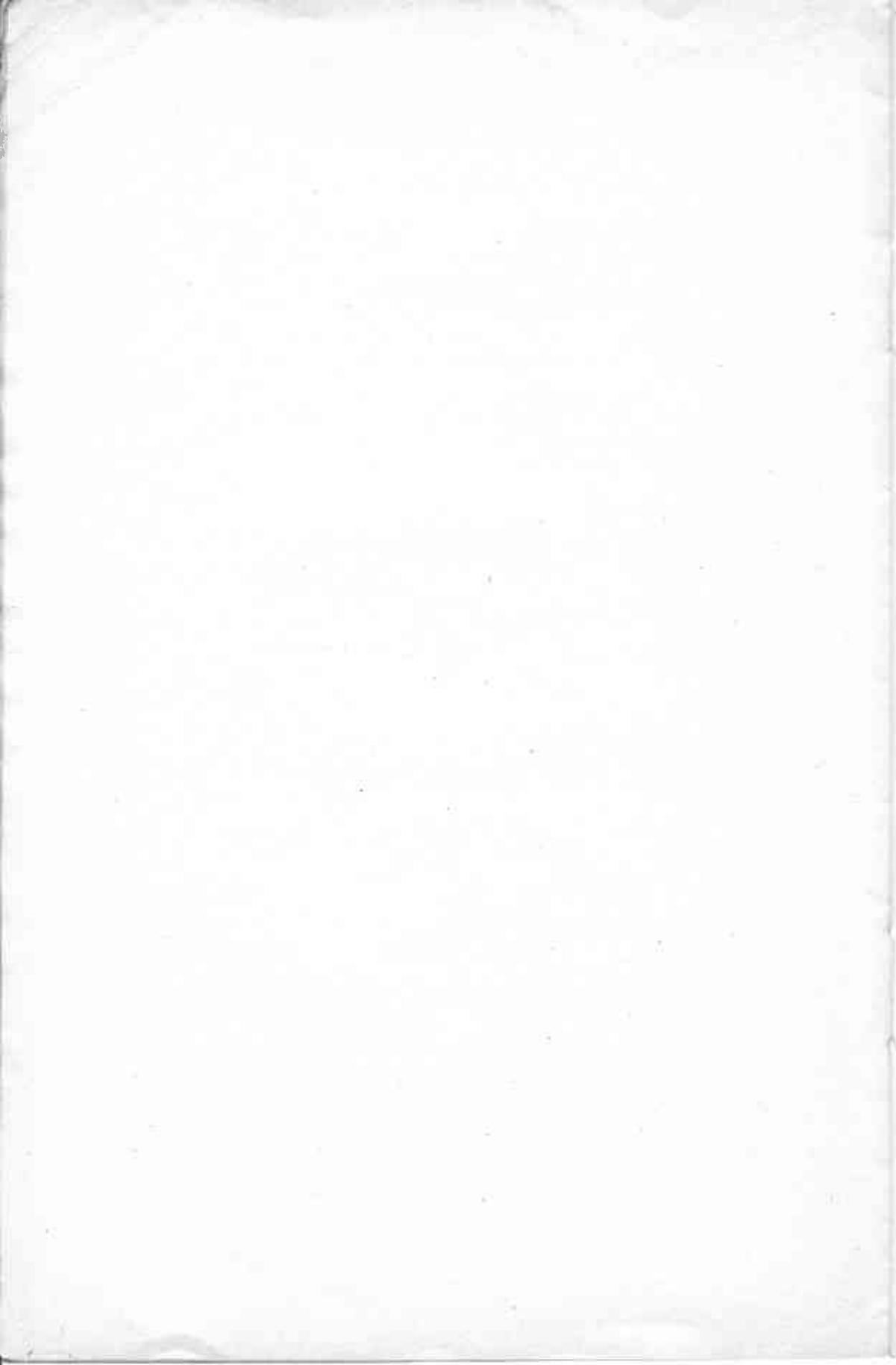
Le « quelques années après » le plébiscite d'avril 1802 oblige à rejeter la période 1801-1802 comme époque des expériences de vol et de les reporter au plus tôt vers le début de 1806. Or, le général Resnier était né en 1729. Il avait donc plus de 76 ans quand il fit et réussit ses expériences qui, on l'a vu, se terminèrent par un accident relativement peu grave et un succès magnifique bien que peu apprécié. C'est formidable et héroïque. Il était trop en avance sur son temps; il précédait de 83 ans les premiers vols de l'Allemand Lilienthal qui n'arrivera à franchir des distances de 200 à 300 mètres qu'après 1889 (1).

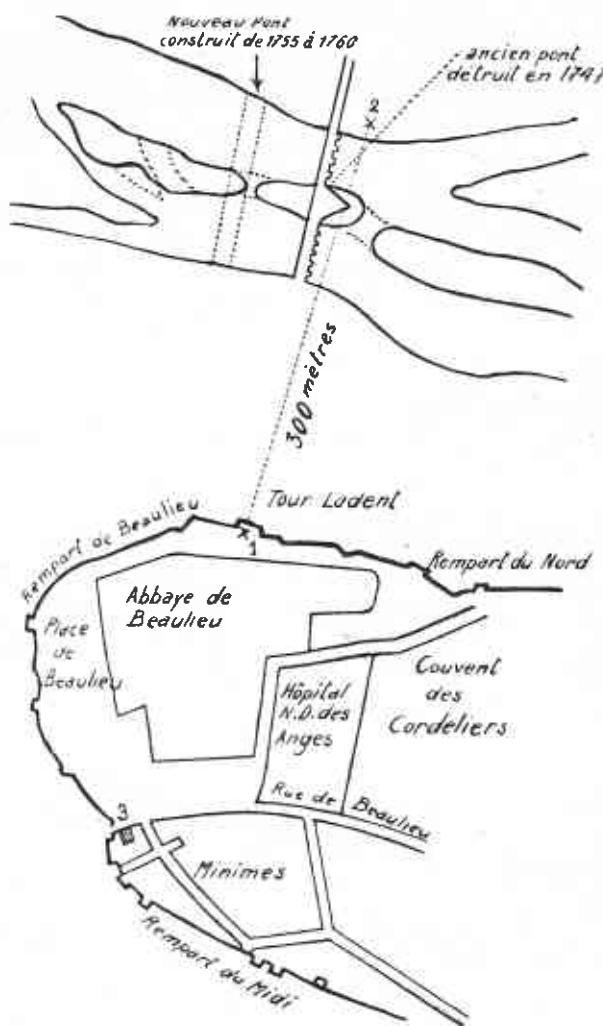
Notons en passant que la pensée d'un vol en groupe, née dans le cerveau du général Resnier, n'est autre que la notion même de l'escadrille qu'on reprendra beaucoup plus tard, quand l'aviation aura déjà donné des preuves de sa valeur et de son efficacité militaire.

Quel fut, ou mieux quels furent les points de départ des expériences ? En se référant aux divers textes, on doit admettre un essai et deux expériences.

L'essai de l'appareil fut fait du rempart de

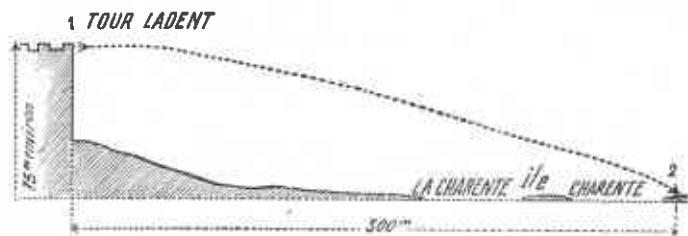
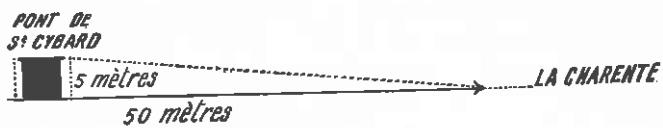
1. Le dernier essai de vol ramé par ailes attachées au corps est tout récent. Le *New-York Herald* du 26 octobre 1930 annonce l'essai malheureux de Harry Hodge qui, muni d'ailes attachées à ses bras et ses jambes, se lança du pont de Manhattan et, à la suite de la rupture de son appareil de vol, tomba dans l'East-River et se tua. Les calculs de résistance de notre savant vieillard étaient meilleurs en 1806 que ceux du pauvre diable qui a essayé, 124 ans après, une performance de même genre.





Extrait d'un plan de la ville d'Angoulême (vers 1650) établi par M. George, ex-président de la Société archéologique et historique de la Charente.

1. Tour Ladent de laquelle s'est élançé Resnier.
2. Point approximatif de son atterrissage.
3. Emplacement de la maison du général Resnier.



Profils des deux vols accomplis par le général Resnier.



Beaulieu, presque en face de la maison du Général, et l'appareil tomba avec son passager à peu de distance des remparts, dans les rochers de Saint-Cybard.

Le premier vol sérieux eut pour point de départ le parapet du pont de Saint-Cybard.

Or ce pont, qui existe encore, ne surplombe le fleuve que de quelques mètres, 5 ou 6 au plus. Le récit du *Registre des faits divers* de la Municipalité d'Angoulême indiquant que l'aviateur couvrit une distance horizontale d'une cinquantaine de mètres, donne à ce vol une finesse de valeur 10, ce qui est énorme, surtout pour l'époque. Cela prouve que l'appareil était bien équilibré et le moteur vivant assez puissant, car ces ailes devaient avoir un poids assez important si nous essayons de le mesurer à leur résistance.

Enfin, la deuxième expérience, celle qui fut la dernière et se termina par une chute, eut lieu du haut des remparts de Beaulieu. Dans son article sur *Le général charentais Resnier de Goué, premier aviateur du XIX<sup>e</sup> siècle*, M. le sous-intendant militaire Gigon écrivait en note, page 12 : « En 1850, le père de l'auteur lui avait transmis la tradition orale de l'expérience et montré le point de départ de l'envol ».

En réponse à une demande de précision formulée par moi, M. Gigon a écrit le 27 mars 1930 :

« Il est certain pour moi, le plan consulté, que c'est de la tour Ladent que le « jeune aviateur » s'est élancé du côté gauche du rectangle, mais mon père ne m'a indiqué que le point traditionnel. Il n'assistait pas à l'expérience. Sous le sommet de Ladent, c'est à pic, et il me semble bien 30 à 35 à pic... »

La tour Ladent est ce rectangle qui déborde la ligne générale du petit Beaulieu, immédiatement après la montée qui vient du Jardin-Vert. Ce serait donc du coin gauche du dit rectangle, situé à 35

ou 40 mètres des champs voisins et à 70 mètres au-dessus du niveau de la Charente, que le général Resnier, muni de sa machine à voler, serait parti pour aller tomber dans les prés qui s'étendaient en bordure du fleuve, sur l'emplacement qu'occupent maintenant la propriété et le château de Dampierre.

Il avait traversé la Charente, donc fait un vol dont le minimum de distance horizontale est de plus de 300 mètres. C'était un réel succès qui précède de près de 90 ans les expériences de la Rhône.

Malheureusement, plaqué probablement par un remous au moment où ses forces étaient épuisées, le vaillant vieillard se cassa une jambe. Et la foule versatile, qui tout à l'heure suivait avec angoisse les diverses phases de ce vol audacieux et était prête à acclamer l'aviateur, considérait maintenant comme une futilité l'exploit de son compatriote.

Désormais infirme et peut-être écœuré de l'ingratitude de ses contemporains, le général Resnier ne renouvela pas des expériences qui sont certainement son plus beau titre de gloire.

« Ses expériences n'intéressaient guère sa famille », écrit Mlle Blanc-Fontenille, et c'est tellement vrai que, non seulement il a été impossible de retrouver le plan de son appareil, mais que cet appareil, ou ce qui en restait, n'est même pas mentionné dans l'inventaire des objets mobiliers dressé les 18 et 20 mars 1811 par M<sup>es</sup> Callandreau et Mathé-Dumaine, notaires à Angoulême, et retrouvé sous le n<sup>o</sup> 186 dans les papiers de M<sup>r</sup> Callandreau <sup>(1)</sup>. On n'en trouve pas trace non plus

1. Je dois ici adresser un bien sincère remerciement à M<sup>r</sup> Malinvaud, notaire, rue Tison-d'Argence, qui a bien voulu mettre aimablement à ma disposition les papiers de M<sup>r</sup> Callandreau et me faciliter ainsi le travail de recherches que je poursuivais.

dans les archives (non inventoriées) de l'Enregistrement (1).

Après les expériences, ces ailes au cadre tordu furent placées dans le hangar où le Général les avait montées et, ferrailles désormais inutiles, restes squelettiques et informes de glorieux essais, seront peu à peu détruites par les enfants qui, déjà, se feront un jeu d'anéantir ce qui reste de l'appareil à voler.

En 1909, M. Martin affirme avoir vu jadis l'appareil ou ce qui en restait. M. Quignon, enfant, se sera amusé en 1820, avec d'autres gamins, à détruire ce qui, dans un coin de hangar, attendait paisiblement la dislocation (2). Il y avait probablement beau temps que les plumes qui surchargeaient les ailes entoilées de soie ou taffetas ciré avaient dû servir à jouer au militaire. Il y a 40 ans, elles eussent servi à représenter une tribu Sioux.

Si le plan de l'appareil n'a pu être retrouvé, il n'en est pas moins exact que l'appareil a servi à des expériences de vol qui ont réussi et dont l'histoire locale peut et doit s'enorgueillir. Il est donc bien certain que le général de brigade en retraite André-Guillaume Resnier, né et mort à Angoulême, est le grand-père du vol sans moteur, ses expériences précédent de quatre-vingt-huit ans celles de l'Allemand Lilienthal.

Il serait intéressant d'essayer, à l'aide des quelques documents connus, de faire une rapide esquisse de la vie de cet illustre Angoumoisin.

Né le 30 juillet 1729, de M. Nicolas Resnier, greffier en chef de la Sénéchaussée et siège préarial d'Angoumois, et de Dlle Marguerite Thevet de la Combedière, son épouse, l'enfant fut porté sur les fonts baptismaux de l'église Saint-Antonin, sa

1. Déclarations de succession, vol. 89, feuillet 166, pièce n° 156.

2. QUIGNON, loc. cit. p. 50.

paroisse<sup>(1)</sup>. Cette église, aujourd'hui disparue, occupait l'emplacement où se trouve actuellement la Banque Nationale de Crédit.

Il eut pour parrain M. André-Guillaume Thevet de la Bourgade, lieutenant d'infanterie au régiment de la Gervazay, et pour marraine, dame Anne Guilemeteau, épouse du sieur Pigornet, lieutenant de l'élection.

Où fit-il ses études ? Très vraisemblablement dans le Collège d'Angoulême qui était alors tenu par les Jésuites (Ce Collège fut plus tard remplacé par l'Ecole centrale, puis par l'Ecole secondaire communale avant d'être transformé en Lycée).

Le 22 mars 1745, âgé de moins de 16 ans, il entra au service militaire en qualité d'enseigne au régiment de Rouergue.

Ceux qui veulent suivre Guillaume Resnier dans la vie militaire pourront lire avec profit la plaquette de M. le sous-intendant militaire Gigon. De la plus grande partie d'une vie consacrée toute à l'armée et à la science, je ne retiendrai qu'un fait important qui dut vraisemblablement influer sur l'esprit inventif de l'officier du génie Resnier. Étant capitaine au régiment de Vermandois, il obtint, en 1766, de faire partie de l'ambassade extraordinaire qui fut envoyée par le Roi de France au Sultan du Maroc Mouley-Mohammed. Et dans le voyage de 6 jours qu'il fit avec le consul général de Chénier (le père des poètes), entre Safi où ils débarquèrent et Marrakech où ils furent reçus en grande cérémonie, il put à ses heures de repos admirer le vol des cigognes et des pique-bœufs, dont les nombreuses troupes survolent la campagne marocaine. Les uns comme les autres de ces oiseaux ont des ailes d'une grande envergure relative. Les uns, des

1. Registres de l'Eglise Saint-Antonin (Archives de la Ville d'Angoulême).

sommets des crêneaux qui surmontent les murs d'enceintes fortifiées, les autres, du dessus de la tête des bovidés sur lesquels ils sont perchés, se lancent vers le sol et, réduisant au minimum le mouvement de leurs ailes, utilisent les courants d'air pour se soutenir assez longtemps. Il est très certain que ce problème du plus lourd que l'air maintenu et se déplaçant grâce à de faibles déplacements des surfaces portantes est celui, qu'à l'exemple de la nature, Resnier a voulu résoudre. Et il est très probable que c'est dans ce voyage au Maroc que la vue de ces beaux oiseaux planeurs a orienté les recherches de ce savant officier.

Revenu en France, après avoir participé avec l'armée royale, puis avec l'armée de la République naissante à de nombreuses campagnes, destitué comme ci-devant noble, puis réintégré, après de nouvelles campagnes il rentrait définitivement en 1800 dans sa ville natale. Il était alors âgé de 71 ans.

Resnier était-il noble ? Son nom était-il réellement « Resnier de Goué » ? C'est peu probable. Ce nom ne figure pas dans le *Répertoire de la noblesse de France*, par d'Hozier. Dans l'ouvrage *L'Ordre de la noblesse de l'Angoumois aux Etats provinciaux de 1789*, M. Callandreau ne fait nullement mention d'une famille Resnier de Goué. Cet auteur affirmait d'ailleurs à M. le sous-intendant Gigon que notre Général n'était pas noble. Enfin, Mlle Blanc-Fontenille m'écrivait le 10 avril dernier :

« Je ne sais pourquoi on a ajouté « de Goué » à Resnier; sur la généalogie laissée par ma grand'mère, il n'en est pas fait mention. »

N'aurait-il pas, à une certaine époque de sa vie, cédant à un travers commun vers la fin de la royauté, acheté une terre ou un titre pour s'en parer et aider ainsi à un avancement que, malgré

sa valeur, on semblait mesurer au compte-gouttes ? Son vrai nom était Resnier et c'est peut-être là ce qui explique en partie la réintégration dont il fut l'objet le 30 juin 1794, trois mois après sa destitution.

Rayé des cadres de l'armée active le 20 septembre 1796, muni d'un traitement de réforme, il arriva à Angoulême pour se reposer de ses campagnes. C'est à cette époque qu'il fit construire la maison qu'il occupa jusqu'à sa mort.

« Cette maison étant l'objet de quelques critiques, il disait qu'il voulait que ses actions fussent connues de tous ses concitoyens, que c'était le motif qui l'empêchait d'élever de plus hautes clôtures; que d'ailleurs, si cette maison convenait à quelqu'un, il la ferait démolir (1). »

C'est là, de façon évidente, une preuve d'originalité.

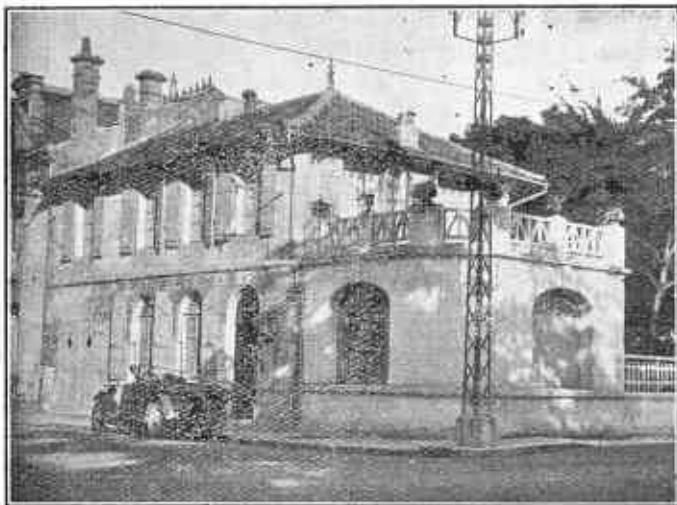
« Le vieux Général, écrit Quignon, s'était fait une réputation d'originalité que ne démentait point sa manière de vivre et certaines aptitudes pour les recherches scientifiques. Ainsi, sur le point le plus élevé de la ville, à l'extrémité de la rue de Beaulieu, en face le rempart, il avait fait construire sur une parcelle de terrain de l'ancien couvent des Minimes une petite maison qui n'avait d'ouvertures au rez-de-chaussée que du côté du jardin. Sans doute, eu égard à l'isolement où se trouvait à cette époque cette construction, il n'avait point fait établir d'escalier pour desservir son appartement haut. Il avait installé tout un mécanisme qui, au moyen de contrepoids calculés et placés dans sa chambre, le plancher s'entr'ouvrait et le descendait chaque matin ainsi que son lit au rez-de-chaussée de la maison, donnant sur un vaste jardin où se trouvait la sortie sur la voie publique. Le soir, au moyen du même mécanisme et de ressorts cachés, le plancher s'entr'ouvrait et le Général, couché dans son lit, remontait dans sa chambre à coucher dont le plancher se refermait de sorte qu'il n'était pas possible d'arriver pendant la nuit près du Général; ces précautions qu'il avait prises étaient motivées sans doute par l'isolement de ce quartier

1. Extrait du *Registre des faits divers de la Municipalité d'Angoulême*.



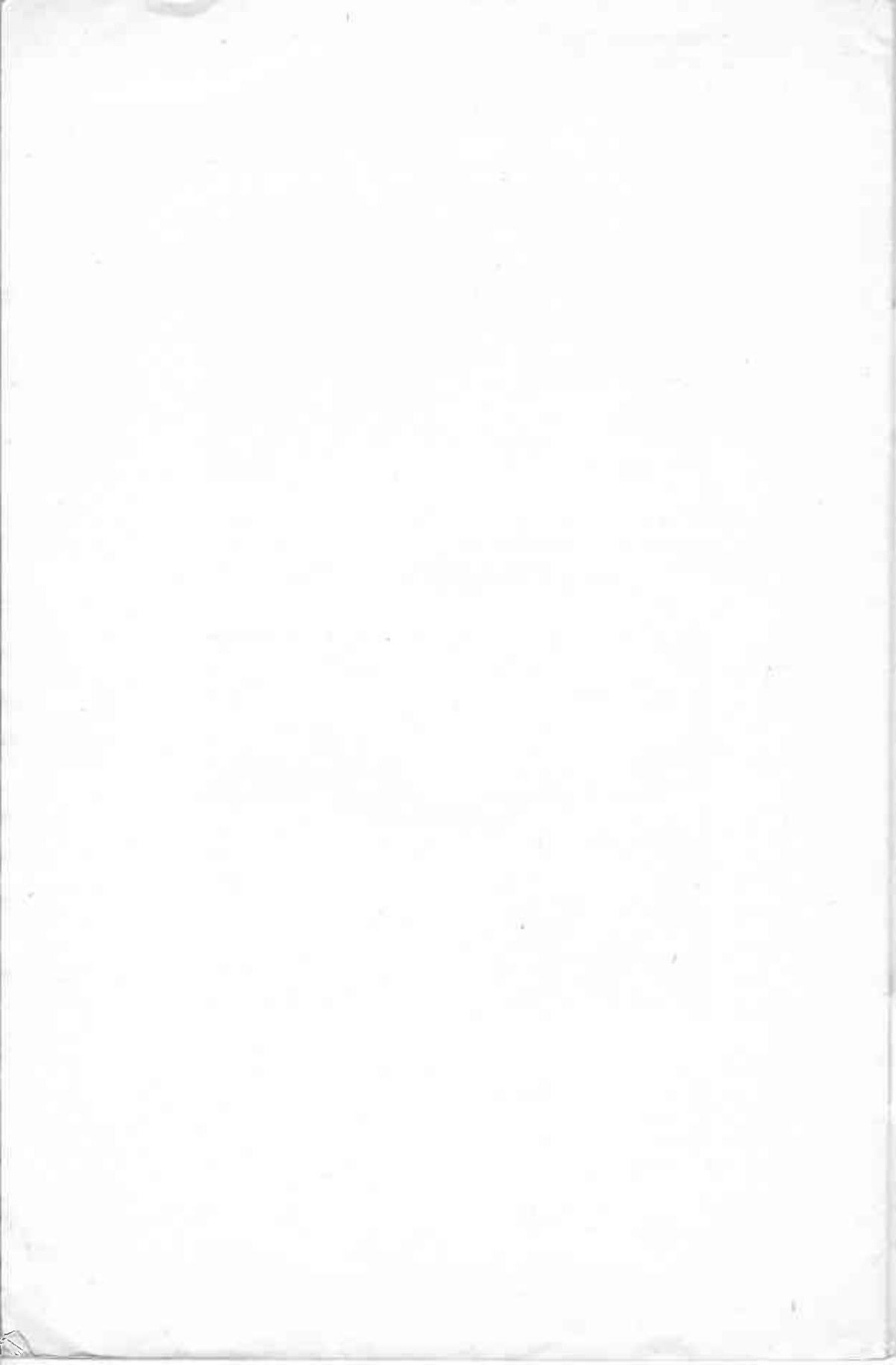
Cliché DELPHY, Angoulême.

*Photographie montrant l'emplacement des vols du général Resnier.  
À gauche, le pont de Saint-Cybard ; à droite, le coin gauche de la tour  
Ladent d'où il s'élance pour traverser la Charente.*



Cliché DELPHY, Angoulême.

*État actuel de la maison que fit construire et habita le général Resnier.  
Les fenêtres n'existaient pas sur la rue. La partie extrême à droite  
est de construction récente.*



pendant les années révolutionnaires et aussi par la crainte des brigandages qui ont désolé le pays vers cette époque, la surveillance de la police étant à peu près nulle.

» La maison dont il s'agit avait cependant à l'extérieur une forme régulière architecturale et assez gracieuse; un carré parfait surmonté d'une toiture couverte en ardoise et à l'extrémité de laquelle était placé un paratonnerre qui était à ce moment une véritable curiosité pour les habitants, qui ne pouvaient comprendre, la plupart, que ce paratonnerre attirant la foudre pourrait protéger la maison (1). »

Cette originalité s'affirmait encore par la possession de divers instruments de science et particulièrement un « baromètre » (sic) qui, à l'inventaire dressé après sa mort, est « avec une paire d'éprons » (sic) estimé 15 francs (2). Enfin, au centre du vieux mur qui se trouve vers le jardin, on voit encore la trace d'un cadran solaire, œuvre, probablement, du vieux retraité.

Car ce vicillard, qui avait commandé des régiments entiers, rédigé des rapports et même écrit sous le pseudonyme de Reinser deux pièces de théâtre aujourd'hui introuvables (3), ne dédaignait pas de travailler de ses mains (4). C'est dans un appentis construit dans le jardin, à côté de la maison, que l'on retrouvera lors de l'inventaire « un établi, un petit étoc (sic) et différents petits outils estimés à 18 francs », tous objets qui auront servi à construire et régler la machine à voler dont la partie importante de serrurerie avait été construite d'après ses plans par l'ingénieux serrurier Alexis Piron.

1. QUIGNON, loc. cit. p. 46-47.

2. Les diverses estimations d'objets mobiliers avec leurs désignations sont extraites de l'inventaire trouvé dans les papiers de M<sup>e</sup> Callandreau.

3. Sous-intendant militaire GIGON : *Le général charentais Resnier de Goué, premier aviateur du xix<sup>e</sup> siècle.*

4. M. le Sous-Intendant militaire Gigon a retrouvé une de ces pièces il y a peu de temps et vient de me le signaler aimablement.

Resnier, malgré son originalité, était aimé de ses concitoyens. Il détestait la politique et, officier du Roi, puis de la République, donna toujours l'exemple du plus parfait loyalisme à l'égard de sa patrie.

Le 30 Vendémiaire An VI (21 octobre 1797), nous le trouvons dans une cérémonie patriotique qui se déroula à Angoulême en mémoire du général Hoche. Le buste de ce héros, qui fut une des gloires les plus pures de la Révolution, « placé sur un brancard orné de drapeaux aux couleurs nationales, était porté par quatre dignitaires : le général du génie Resnier, le général Dubouchage, inspecteur de la Fonderie des canons de Ruelle, le général charentais Gouguet et Grellier, commissaire des guerres<sup>(1)</sup> ».

Quatre jours après, le 4 Brumaire An VI (25 octobre 1797), « le général Resnier qui vient de prendre part à la fête de Hoche, a été nommé administrateur municipal. Il se rend à la réunion de ce jour, prononce le serment prescrit : « Je jure haine à » la Royauté et fidélité à la République ». Il reçoit ensuite du président Blandeau l'accolade fraternelle<sup>(2)</sup> ».

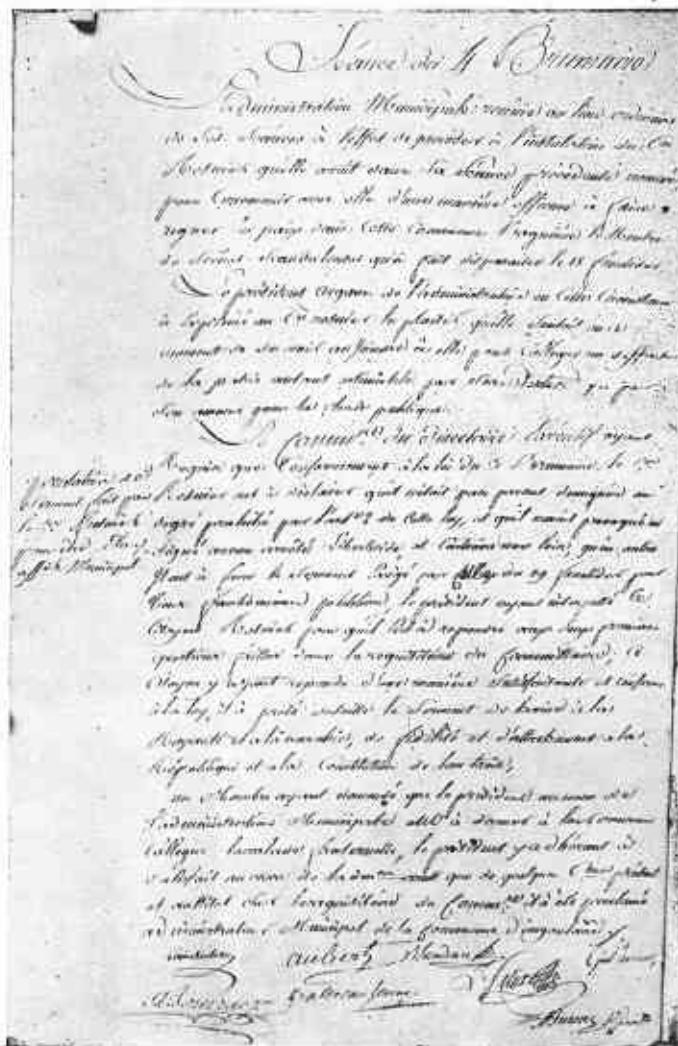
Le Général ne resta que peu de temps à la Mairie<sup>(3)</sup>, car sur la demande du général Chalbos, commandant la 20<sup>e</sup> division, à Périgueux, il quitta Angoulême en janvier 1798, pour aller présider le Conseil de révision de la division militaire de Dordogne<sup>(4)</sup>.

1. QUIGNON, loc. cit. t. I, p. 237.

2. QUIGNON, t. I, p. 238-239; *Registre des délibérations de l'Administration municipale d'Angoulême*, t. V (séances des 3 et 4 Brumaire, An VI).

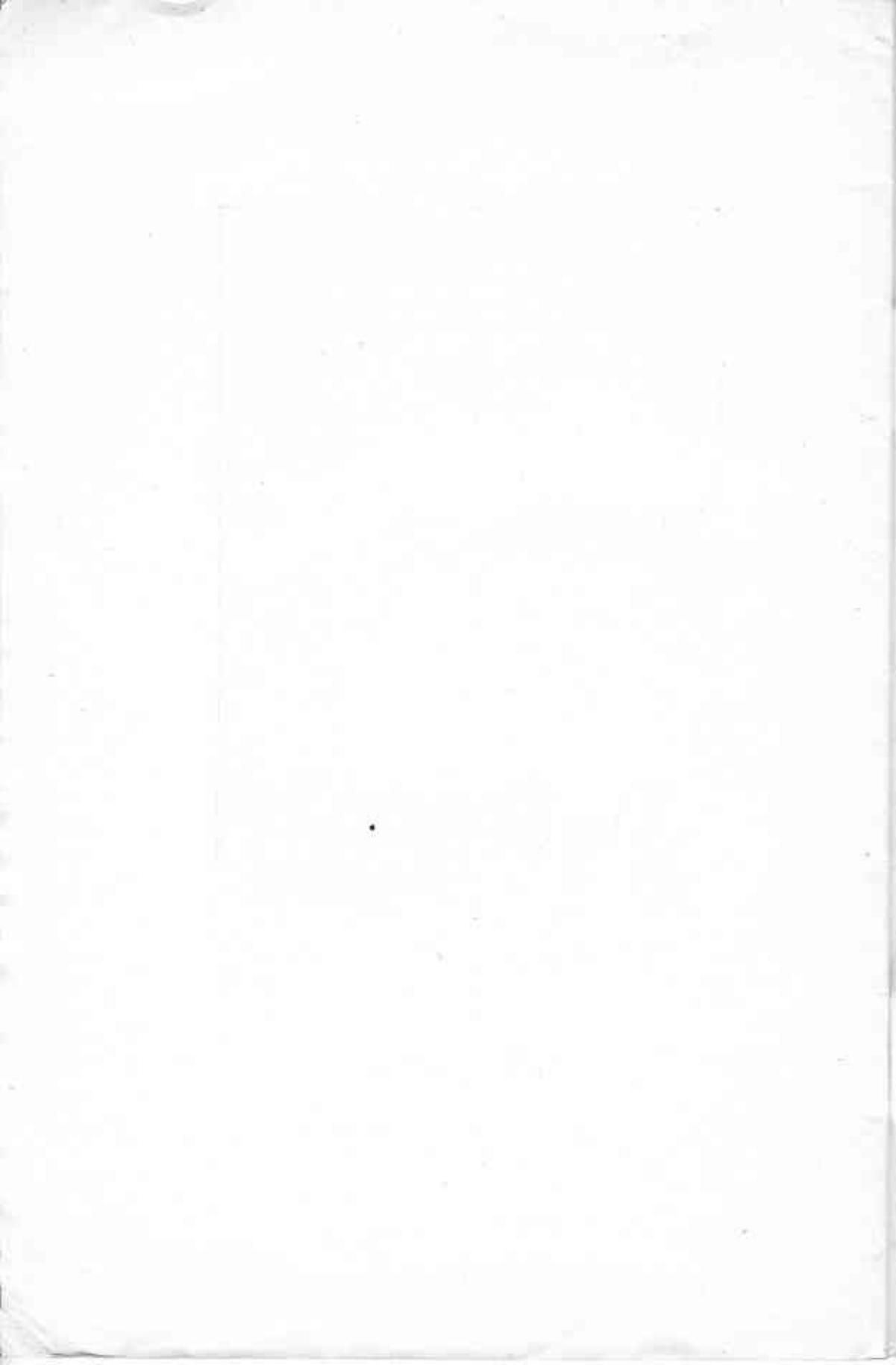
3. En 1792-1793, un de ses frères, André Resnier, greffier en chef du Tribunal civil et militaire, avait été élu Maire. Convaincu d'avoir des idées trop libérales il dut démissionner et fut remplacé par Michel Bodet-Marvaud.

4. *Registre des délibérations de l'Administration municipale d'Angoulême*, t. V (séance du 21 Frimaire, An VI).



Cliché DELPHY, Angoulême.

Extrait du Registre des délibérations de l'Administration municipale d'Angoulême,  
tome V. (Séance du 4 Brumaire, An VI).



Il ne rentra définitivement chez lui qu'en 1800.

Il entretenait des relations avec les personnages officiels de la ville. Lors de l'enterrement du général de division angoumoisin Jean Rivaud<sup>(1)</sup>, nous retrouvons le général Resnier à la cérémonie. Les cordons du poêle étaient tenus par les généraux Mallet, Resnier, Gouguet et Thevet de Lesser<sup>(2)</sup>.

Il était très estimé de ses contemporains qui aimait son caractère droit et son esprit indépendant. Aussi bien lorsque, le 15 janvier 1807, fut établie la « Liste des citoyens de chacune des cinq paroisses de cette ville qui seront présentés tant à M. le Préfet qu'à M. l'Evêque sur lesquels seront choisis les fabriciens », on n'est pas étonné de voir figurer pour la paroisse Saint-Pierre le nom du général « Reyguier »<sup>(3)</sup>.

Le Général était un croyant. La famille Blanc-Fontenille possède un médaillon, reproduction en plâtre du médaillon en bois qui, en 1864, fut donné à M. Gellibert des Seguins et dont nous avons parlé plus haut.

Le vieux Général, malgré l'énergie qu'il sentait en lui, savait bien que tout a une fin et que les plus vaillants deviennent parfois bien faibles lorsque l'âme n'a plus à son service qu'un corps usé et impotent. Un homme âgé doit savoir prendre sa retraite sans attendre que des événements graves imposent. C'est ce sentiment qui guida le vote qu'il émit dès le début de Prairial An X (fin mai 1802) sur le Consulat à vie.

« Le 30 Floréal An X, le citoyen Souchet, maire,

1. Le général Rivaud avait commandé en chef lors de la conquête française de l'Étrurie et dirigé l'armée du centre à la bataille de Marengo où il fut blessé (14 mai 1800) (*La France Militaire*, t. III, p. 132).

2. Tiré du *Registre des faits divers de la Ville d'Angoulême*.

3. Le nom est mal orthographié dans le *Registre des délibérations de la Mairie d'Angoulême*, t. X, p. 41-42.

avait remis à chaque notaire de la commune d'Angoulême l'arrêté des consuls du 29 de ce mois relatif à la question : Bonaparte sera-t-il consul à vie ? ainsi que les registres destinés à recevoir les votes<sup>(1)</sup> ». Dans la France entière, le nombre des opposants fut de 8.375 (2 et 3) seulement contre trois millions et demi de votes favorables<sup>(4)</sup>. A Angoulême, il y eut, comme partout, peu d'opposants. Parmi ces derniers figura, dès le début du scrutin, le vieux général Resnier. Bien que le premier consul Bonaparte, dont le succès eut dû lui être sensible, lui fut sympathique, l'organisateur des expériences de vol savait bien que l'énergie de l'âme, la clarté, la netteté de l'esprit et de la volonté faiblissent quand les forces diminuent. Lui qui pensait que l'âge fait chanceler l'esprit de décision en même temps qu'il rend les membres moins puissants, n'hésita pas à refuser à Bonaparte une confiance illimitée qui, dans quelques années, serait peut-être mal placée. Aussi bien, afin de marquer nettement que la pensée qui le guidait était non une animosité personnelle ou une jalousie actuelle, mais une crainte pour l'avenir du pays, il n'hésita pas à motiver son vote négatif. Seul de tout Angoulême, il voulut motiver son refus et fit précéder sa signature de ces mots : « L'âme vieillit avec le corps, je vote : Non ». Le vote n'était pas secret et l'on savait que « le gouvernement n'était pas tendre pour les opposants<sup>(5)</sup>.

Il nous plaît de voir ce beau vieillard, héros de tant de batailles, savant ingénieur, montrant à la foule moutonnière une liberté d'allures que bien

1. *Registre des faits divers de la Ville d'Angoulême.*

2. et 3. D'après la *France Militaire*, t. III, p. 244, col. 1; 8.374, d'après LAVISSE : *Histoire de France*, t. III, chap. 6, p. 103.

4. 3.568.885, d'après LAVISSE.

5. LAVISSE : *Histoire de France*, t. III, p. 143.

des jeunes eussent pu lui envier. Quittant ses livres (après sa mort on en retrouva 33 volumes tant brochés que reliés qui, avec un poignard et un pistolet, furent estimés, en tout, à l'inventaire, 4 francs seulement !) (ils figurent sous le titre n° 21) après avoir ainsi rempli son devoir une fois de plus envers son pays, il dut aller retrouver quelques-uns de ses compatriotes pour jouer aux cartes ou aux échecs. Ce dernier jeu était celui qu'il préférait, car il lui rappelait ses campagnes : il lui semblait commander aux pions comme il avait commandé aux soldats. Aussi en avait-il acheté un jeu que l'on retrouve ainsi marqué sous le n° 25 de l'inventaire : « une petite boîte contenant les pièces d'un jeu d'échets (*sic*) en ivoire et ébaine (*sic*) estimé 24 francs ». Décidément, les jeux étaient davantage prisés que les livres.

Quatre ans après, il fait des essais de vol qui méritent que son nom passe à la postérité.

---

Le 2 février 1811, Jean Descravayat-Belat, maire d'Angoulême, passait le seuil de la maison du général Resnier pour constater son décès. Ce vieux savant, le grand-père de l'aviation, était décédé ce jour à 1 heure du matin, à l'âge de 82 ans. Deux voisins, Pierre Sartre et Denis Aubin, tous deux employés à la Mairie, signèrent la déclaration de décès sur laquelle ne figure aucun membre de sa famille<sup>(1)</sup>.

Le lendemain, était couché sur les registres de la Cathédrale d'Angoulême, l'acte suivant :

« Le trois février mil huit cent onze, je soussigné ay rendu les honneurs funèbres dans l'église paroissiale de Saint-Pierre à défunt Guillaume Resnier, général de division retraité de quatre vingt (*sic*) ans, célibataire. Et la

1. Archives de l'Etat Civil d'Angoulême.

cérémonie finie, son corps a été transporté et inhumé au cimetière général. En foi de quoi jay signé : LEMAISTRE, chanoine hebdomadier, CAZEAUX, chanoine sacriste (1). »

Cela se passait il y a plus d'un siècle !

A une époque où l'aviation française brille d'une très pure gloire, où des succès comme ceux de Costes, Bellonte, Le Brix et tant d'autres font resplendir nos ailes d'un si magnifique éclat, au jour où un autre Angoumoisin, M. Jean Joubert, avec la plus petite avionnette du monde, construite par lui-même (comme le fit Resnier), tente de révolutionner ce mode de locomotion pour le mettre à la portée de tous, il est important de noter que celui qui inventa les ailes (avant même Clément Ader), que celui qui, le premier, s'en servit et réussit un vol plané, il y a plus d'un siècle, fut un Français : le général angoumoisin André-Guillaume Resnier.

Honneur à lui et à Angoulême sa ville natale.

Léonard de Vinci avait écrit, bien longtemps avant ce vol, ces deux phrases prophétiques :

« *Les ailes seront* », et

« *Le grand oiseau prendra son vol; l'homme sur le dos du grand Cygne emplira l'Univers d'étonnement, emplira les livres de son nom immortel. Eternelle gloire au nid où il est né.* »

Angoulême, le 25 juin 1931.

1. Extrait des Registres de la Cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême.

## BIBLIOGRAPHIE

---

1. QUIGNON : *Notices historiques et anecdotiques sur les Administrations de la Ville d'Angoulême, de 1785 à 1885*. 8 cahiers manuscrits, t. I et II (Archives départementales).
2. *Registre des faits divers de la Municipalité d'Angoulême* (Bibliothèque du Secrétariat général de la Mairie) (manuscrit).
3. *Registres des délibérations de la Municipalité d'Angoulême* (Bibliothèque du Secrétariat général de la Mairie) (manuscrit).
4. *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente* (1864) (Archives départementales, bibliothèque).
5. *Essais d'aviation à Angoulême vers 1800*, par J. GEORGE (article paru dans le journal *La Charente* du 18 janvier 1909).
6. *Registres de la Cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême* (décès) (1811).
7. *Registres de l'Eglise Saint-Antonin d'Angoulême* (naissance et baptême).
8. *Registres de l'Eglise Saint-André d'Angoulême* (parainage par procuration).
9. *La France Militaire* : Histoire des armées de terre et de mer de 1792 à 1837, par A. HUGO (édition 1836-1837).
10. *Histoire de la Révolution française*, par THIERS (édition 1866 en 2 vol.).
11. *Le Greffe de la Sénéchaussée et Présidial d'Angoumois du Tribunal civil d'Angoulême et de la Cour d'Assises de la Charente, de 1690 à 1901*, sans nom d'auteur (édition 1901).

12. *La Charente révolutionnaire*, par Victor et Jérôme BUJEAUD.
  13. *Le général charentais Resnier de Goué, premier aviateur du XIX<sup>e</sup> siècle*, par S.-C. GIGON, sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.
  14. D'HOZIER : *Répertoire de la noblesse de France*.
  15. *L'Ordre de la noblesse de l'Angoumois en 1789*, par CALLANDREAU.
  16. *Les deux généraux Garnier de la Boissière*, par TOUZAUD (Bibliothèque de la Ville d'Angoulême, ch. 1.502).
  17. *Les victimes de la Terreur du département de la Charente*, par le Dr C.-L. GIGON.
  18. Archives départementales de la Charente : Fonds des notaires (non inventorié), cahier 89, feuillets 166. (r. et v.), pièce n° 156.
  19. Archives départementales de la Charente : Archives de l'Enregistrement (non inventorié).
  20. LAVISSE : *Histoire de France*, t. III.
  21. Papiers de M<sup>e</sup> Callandreau, notaire (inventaire n° 186).
  22. Archives départementales de la Charente : Correspondance des Préfets, K. 22 (2).
  - 22 bis Registre des conclusions du chapitre de la Cathédrale d'Angoulême (Archives départementales, G. 334/963, p. 330).
- 

### Autres ouvrages consultés

---

23. Archives de la Ville d'Angoulême : Correspondance des Maires (non inventorié).
24. Archives de la Ville d'Angoulême : Rapports de police (non inventorié).
25. Registre des délibérations des Administrateurs des hôpitaux d'Angoulême.
26. *Histoire d'Angoumois*, par Louis DESBRANDES, 2 vol. manuscrits.
27. *Etudes locales*, 1922, p. 307-309.

**Noms des personnes  
ayant fourni des renseignements écrits  
et verbaux indépendants**

---

1. M. GEORGE, ex-receveur municipal de la ville d'Angoulême, ex-président de la Société Archéologique et Historique de la Charente, rue de Montmoreau, 44, à Angoulême.
  2. M. H. BOURDIN, ex-greffier en chef du Tribunal civil d'Angoulême, rue de Bélat, 34, à Angoulême.
  3. M. GIGON, sous-intendant militaire en retraite, 12, hameau de Boulainvilliers, Paris (16<sup>e</sup>).
  4. Mlle Geneviève BLANC-FONTENILLE, arrière-petite-nièce du général Resnier, château de Malleberchie, par Villebois-Lavalette.
  5. M. JEANDEL, conservateur du Musée, secrétaire de la Société Archéologique et historique de la Charente, 3, rue Vauban, Angoulême.
-



## TABLE DES MATIÈRES

---

	<u>Pages</u>
PRÉFACE . . . . .	II-III
Le premier vol sans moteur à Angoulême. . . . .	1
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	31
Autres ouvrages consultés . . . . .	32
Noms des personnes ayant fourni des renseignements écrits et verbaux indépendants. . . . .	33

